
Assemblée générale de la CITRAP VAUD 16 novembre 2002, Rarogne (salle AlpTransit)

PROCES-VERBAL

- 1) **Bienvenue.** M. Christophe Jemelin salue la quinzaine de membres qui ont fait le déplacement jusqu'en Valais malgré la pluie battante et qui, à l'issue de l'intéressante visite du chantier d'Alp Transit, siègent en Assemblée Générale dans les locaux de la compagnie. Il excuse en particulier l'absence de notre président, M. Stéphane Joost, alité. Plusieurs autres personnes ont tenu à s'excuser : à compléter
- 2) **Election des scrutateurs :** M. Ferrari, député au G.C., assumera cette tâche puisqu'il est neutre, c'est à dire, pas encore membre de la CITRAP
- 3) **Communications du délégué à la CITRAP SUISSE :** M. Christian Jarisch, notre délégué est sur le point de revenir en Suisse Romande, ce qui facilitera les contacts au sein du bureau et donc les liens avec la CITRAP SUISSE. L'essentiel à savoir est que le secrétariat a reçu de nouvelles forces et qu'un effort est fait pour le site internet « citrap.ch ». Nous aurons donc des contacts plus étroits dans l'avenir.
- 4) **Communications du bureau :** Les années 2001-2002 furent des années de transition. Après une série de projets menés à bien (horaires de St Sulpice / études des projets de métro / bus pyjama sur la Riviera), les membres du bureau se sont trouvés en situation à la fois de surcharge et d'attente. L'essentiel de l'activité a été la participation à la Commission des partenaires du M2 dont il sera question au point suivant.
- 5) **M2 (métro nord-est) : les derniers événements.** La CITRAP VAUD a rédigé un communiqué de presse qui a été largement ignoré. Un argument n'est pas apparu dans la campagne de la votation : A Rennes, ville et agglomération plus grandes mais pourtant comparables à Lausanne, le nouveau métro utilise une technologie semblable à celle prévue pour le M2. Or quelques mois après sa mise en service, ce métro est victime de son succès : des déformations apparaissent dans l'intercirculation tellement les rames sont bondées. On enregistre un report modal de 15'000 automobilistes. M. Yves Delacrétaz, notre représentant à la Commission des partenaires rappelle le mode de fonctionnement et le travail sérieux (P.V. de chaque séance, ensemble des problèmes traités tout à tour avec les spécialistes, liberté de poser toutes les questions) qui s'y est fait dans un climat positif. En 2001, il n'y eut que deux séances et tout semblait baigner... L'opposition qui a montré son nez ces derniers temps n'est que politique. M. Yves Delacrétaz souligne que tous les documents concernant le travail de la commission sont à disposition des membres. La CITRAP VAUD se prépare aux deux cas de figure pour l'issue de la votation : Dans les deux cas, nous diffuserons un communiqué. En cas de refus, nous rappellerons que ne rien faire n'est pas une solution, que d'autres études ont été faites, qu'il ne faut pas baisser les bras sous peine de perdre 10 ans et que, de toute manière, reste la

nécessité de rénover le L.- O. Dans le cas contraire, victoire du « oui », nous demanderons la création d'une commission des partenaires associés au projet pour mettre en place les mesures d'accompagnement et réaliser les aménagements fins, domaine dans lequel la ville de Lausanne sera le moteur, sans soutien du canton. Dans la campagne, liées aux réponses aux critiques du professeur Bovy, sont apparues des mises en cause de la conception du TSOL ; il ne faut pas laisser de telles idées se répandre, le TSOL restant une remarquable réussite.

- 6) **Programme d'activités 2003.** La CITRAP VAUD va s'investir sur trois axes : l'ouest lausannois (TP et étude dont le point de départ est l'autoroute à Morges), la combinaison loisir - transports publics (titre de transport + billet de ciné) en vue de la future ouverture de l'Europlex du Flon, les guides - horaires (nouveaux à Morges en collaboration avec le BAM). Pour ce faire, il faudra redéployer les groupes de travail. L'année 2003 marquera le dixième anniversaire de notre section, le bureau propose dans le courant du premier semestre une excursion à Lyon, ville intéressante par la multiplicité des modes de transport, le contexte politique différent et ... la gastronomie.
- 7) **Rapport du caissier.** Les tableaux résumant la comptabilité sont fournis par le caissier, M. Yves Delacrétaz, qui les commente : Comme pour l'activité, au niveau des comptes, l'année 2001 fut une année tranquille. Nos frais sont l'assemblée générale, les photocopies et la poste. Nos rentrées, cotisations et dons, nous ont assuré un bénéfice de quelque 700.- francs, ce qui porte la fortune de la CITRAP-VAUD à 10'500 francs. Les 55 membres ayant réglé leurs cotisations constituent un nombre en diminution. On pourrait tenter d'envoyer des rappels, mais c'est une opération à double tranchant qui demande beaucoup d'énergie sans forcément rapporter gros. Par contre, il faut prévoir une opération de recrutement à l'occasion d'un projet porteur lorsque l'activité aura repris de façon sérieuse.
- 8) **Rapport des vérificateurs des comptes.** M. André Würigler, rapporteur des vérificateurs de comptes, lit son rapport invitant l'assemblée à approuver les comptes et à en donner décharge au caissier et au comité, préavis que l'assemblée suit à l'unanimité.
- 9) **Election du comité.** De la même manière unanime, le comité est réélu.
- 10) **Election des vérificateurs des comptes.** A M. André Würigler, disposé à reprendre du service pour un an s'adjoint M. Laurent Bridel. Propositions que l'assemblée accepte.
- 11) **Divers et propositions individuelles.** Proposition est faite que la CITRAP-VAUD écrive aux responsables pour que le service Publicar, étendu à partir du 14 déc. à tout le pied du Jura, desserve les cols du Marchairuz et du Mollendruz afin que ces lieux de loisir soient atteignables par les transports publics.

J. Longchamp